



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Blue Sea, tenue le jeudi le 18 décembre 2014 à 19h00, concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2015.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h devant six contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Administration générale

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014
- 1.2 Adoption des prévisions budgétaires 2015
- 1.3 Adoption des taux d'imposition pour l'année 2015-(taxe foncière, la tarification des services et les conditions de perception)
- 1.4 Publication des prévisions budgétaires et des taux d'imposition 2015

2.0 Période de questions

3.0 Fermeture de la séance

2014-12-1008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Normandin et unanimement résolu

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle.

ADOPTÉE



2014-12-1009

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

<u>Revenus</u>	
Taxe foncière générale	1 189 711 \$
Taxe matières résiduelles	147 070 \$
Taxe vidange septique	55 935 \$
Taxe roulottes	22 175 \$
Païement tenant lieu de taxes	4 602 \$
Transferts	362 295 \$
Autres revenus de sources locales	127 371 \$
Total des revenus	1 909 159 \$
<u>Dépenses</u>	
Administration	458 306 \$
Sécurité publique	287 007 \$
Transport	392 049 \$
Hygiène du milieu et environnement	268 139 \$
Santé et bien-être	7 306 \$
Aménagement, urbanisme et développement	152 929 \$
Loisirs et culture	142 497 \$
Frais de financement	1 850 \$
Remboursement de la dette	5 750 \$
Activité de financement	193 326 \$
Total des dépenses de fonctionnement	1 909 159 \$
Évaluation imposable	156 996 900\$

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 tels que présentées ci-haut.

ADOPTÉE

2014-12-1010

ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015 – (TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION)

Considérant qu'en vertu du Règlement numéro 2014-036 le conseil doit procéder annuellement à l'adoption des taux d'imposition par résolution;

Considérant que les taux d'imposition 2015 sont les suivants :

TAXE GÉNÉRALE0.7552 du 100\$
d'évaluation**SERVICE DE VIDANGE DE BOUES SEPTIQUES**

Résidences permanentes (code d'utilisation 1000) - (2 ans)

90.00\$ par année

Résidences saisonnières (code d'utilisation 1100) – (4 ans)

45.00\$ par année

Roulottes (4 ans)

45.00\$ par année



PERMIS DE SÉJOUR – CARAVANES (ROULOTTES)

Roulottes de 30 pieds ou moins	300 \$
Roulottes de plus de 30 pieds	410\$

ADOPTION DES FRAIS POUR ORDRE DE PAIEMENT SANS PROVISION POUR L'ANNÉE 2015

Frais pour ordre de paiement sans provision	15\$
---	------

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES POUR L'ANNÉE 2015

Le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et toutes créances dues à la municipalité sont fixés à 20 % annuellement.

ADOPTION DU TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015

ORDURES (par unité)

Résidentielle

Immeubles résidentiels permanents (Code d'utilisation 1000)	90 \$
Chalet (Code d'utilisation 1100)	90 \$
Roulottes	90 \$
Commerciale (Codes d'utilisation 5411, 5811)	165 \$
Services (Codes d'utilisation 6000, 6499)	125 \$

Production et extraction de richesses naturelles :

Ferme (Code d'utilisation 8199)	105 \$
Carrière et sablière (Code d'utilisation 8543)	125 \$

RECYCLAGE (par unité)

Résidentielle

Immeubles résidentiels permanents (Code d'utilisation 1000)	50 \$
Chalet (Code d'utilisation 1100)	50 \$
Roulottes	50 \$
Commerciale (Codes d'utilisation 5411, 5811)	70 \$
Services (Codes d'utilisation 6000, 6499)	70 \$

Production et extraction de richesses naturelles :

Ferme (Code d'utilisation 8199)	70 \$
Carrière et sablière (Code d'utilisation 8543)	70 \$

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce conseil applique les taux d'imposition susmentionnés, pour l'année 2015.

ADOPTÉ



2014-12-1011

PUBLICATION DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 AINSI QUE DES TAUX D'IMPOSITION PORTANT SUR LE BUDGET 2015

Considérant que l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

Considérant que les taux d'imposition fait partie intégrante du budget;

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu

QUE ce conseil autorise la publication des prévisions budgétaires 2015 ainsi que les taux d'impositions portant sur le budget 2015 tel que présenté par le maire dans un journal local ainsi que sur le site internet de la Municipalité, la copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire numéro 02-11000-341 «Publicité-journaux »

ADOPTÉE

2014-12-1012

CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LE VÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Normandin **et résolu;**

QUE la présente séance soit close à 19h20.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sandra Bélisle, Directrice générale de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 18 décembre 2014.

Sandra Bélisle
Directrice générale et Secrétaire-trésorière